

Règlement des courses

ORGANISATION :

La Ronde Des Coteaux Glainois est organisée par le Comité des Fêtes de Glaine-Montaigut en collaboration avec toutes les associations de la commune, le dimanche 19 avril 2026 au départ de l'étang de la Cartade et arrivée au Stade Jean-Maurice CHALARD
(Les Genestoux sur la RD 212)

ASSURANCE :

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de défaillance due à un mauvais état de santé et en cas de vol. L'organisation dégage son entière responsabilité pour tout dommage corporel et recommande aux participants non licenciés de souscrire personnellement un contrat d'assurance « individuelle accident ».

Responsabilité civile : les organisateurs sont couverts par une police d'assurance.

CERTIFICAT MÉDICAL OU LICENCE :

Par la loi N°99-223 du 23 mars 1999, la responsabilité des organisateurs est directement engagée. Aucune inscription ne sera enregistrée, si la preuve n'est pas faite de l'existence d'un certificat médical de non contre indication à la course à pied de moins d'un an, par sa présentation ou celle d'une licence sportive athlétisme ou une photocopie de l'un ou de l'autre.

ASSISTANCE MEDICALE :

Présence médicale

ENGAGEMENT :

PPS ou Licence FFA obligatoire

L'épreuve est ouverte aux licencié(e)s et aux non licencié(e)s. Conformément à l'article L.231-2-1 du code du sport, chaque participant doit être en possession soit :

- d'une licence **athlé-compétition**, **athlé entreprise athlé running** ou d'un **pass' running**, délivrés par la FFA, en cours de validité à la date de la manifestation,
- d'un PPS de moins d'un an

Aucun autre document ou licence ne sera accepté.

TARIFS :

Le jour de la course :

- 4 € de PLUS sur les tarifs ci-dessous du 6 km au 26 km
- 2 € de PLUS de 300 m à 2000 m

Avant le 18 avril :

- 2 € de 300 m à 2000 m
- 6 € pour le 6 km
- 12 € pour le 12 km
- 24 € pour le 25 km

INSCRIPTION :

- Par courrier : avant le **18 avril 2026** à l'aide du bulletin d'inscription dûment complété accompagné d'un chèque libellé à l'ordre de « Comité des Fêtes de Glaine-Montaigut » renvoyer à : **Céline DELAIRE – 303 Route des Abournis - Les Teilhous 63160 GLAINE MONTAIGUT**
- Sur place : au stade à partir de 8h00 moyennant 4 euros supplémentaires par coureur.

DOSSARDS :

Les dossards seront à retirer le jour de la course au Stade Jean-Maurice CHALARD de Glaine-Montaigut à partir de 8h00 (épingles non fournies).

Appel des coureurs, 5 minutes avant chaque départ.

Clôture des inscriptions 30 min avant chaque départ.

Attention : Départ 12 km et 26 km à l'étang de La Cartade

RECOMPENSES : à l'issue de toutes les courses.

Suivi d'un vin d'honneur.

RENSEIGNEMENTS : 06 99 72 95 96

Téléchargement du bulletin sur le site

<http://rondedescoteaux.wifeo.com/>

mail : celinechatr@yahoo.fr

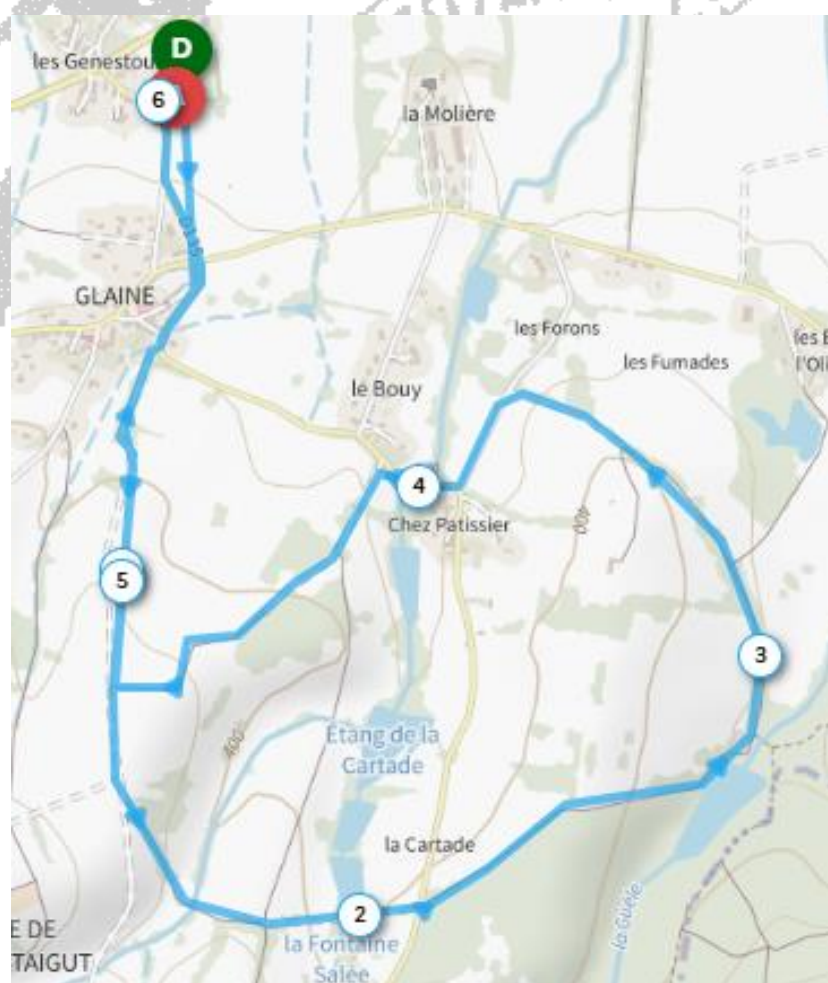
D'une attestation (papier, électronique ou de type QR Code) indiquant que la personne a réalisé le

Parcours de Prévention Santé (ou « PPS ») mis en place par la FFA via sa plateforme dédiée dont les conditions d'utilisation seront établies également par cette dernière. Pour être valable, le PPS doit avoir été effectué au maximum trois mois avant la date de la manifestation à laquelle la personne souhaite s'inscrire.

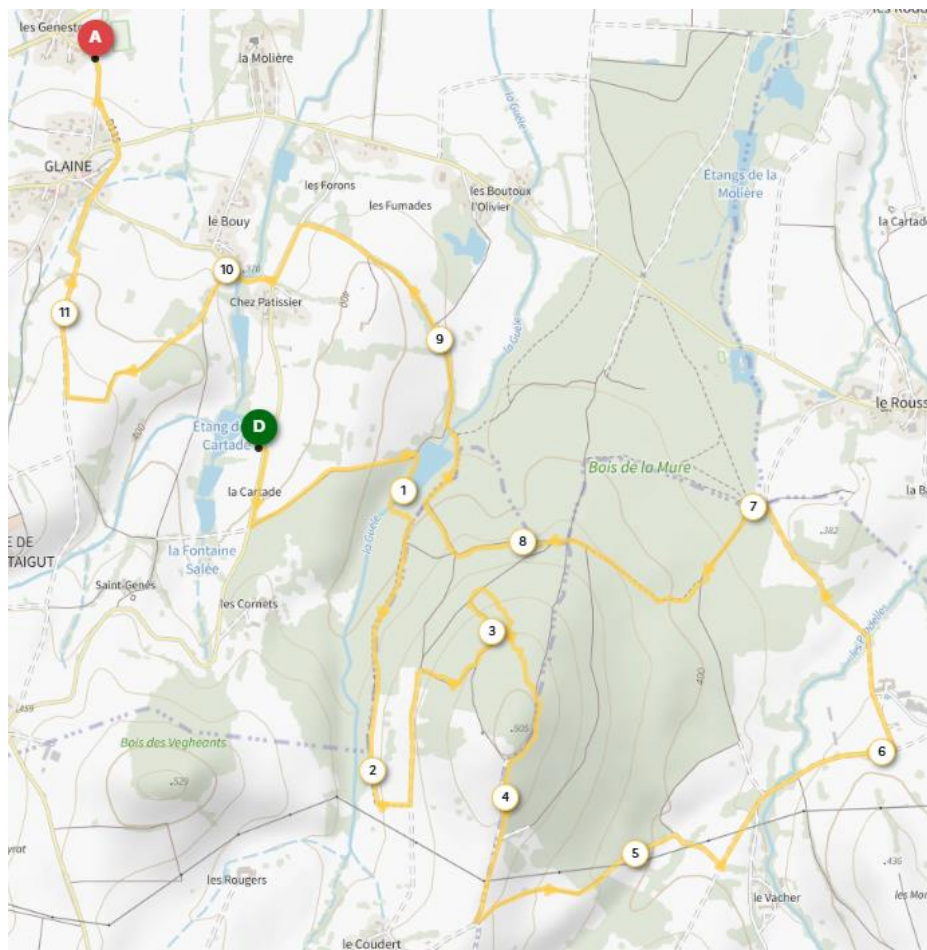
Programme des courses

Courses	Heure de départ	Courses	Distance	
N°1	9H30	Juniors / Espoirs / Seniors / Vétérans garçon, filles à partir de 2004	26 km	
N°2	9H30	Cadets / Juniors / Espoirs / Seniors / Vétérans Garçons, filles à partir de 2006	12 km	
N°3	10H15	Minimes, Cadets / Juniors / Espoirs / Seniors / Vétérans Garçons, filles à partir de 2009	6 km	
N°4	11h00	Poussins enfants nés en 2010 à 2013	2000 m	6,66 tours de stade
N°5	11h15	Poussins enfants nés en 2014 à 2015	1500 m	5 tours de stade
N°6	11H30	Mini-poussins enfants nés en 2016 à -2018	800 m	2,66 tours de stade
N°7	11H45	Bambins enfants nés en 2019 - 2020	300 m	1 tour de stade

6 km départ du stade



12 km départ de l'étang de la Cartade



26 km départ de l'étang de la Cartade

